



BOIS  
GUILLAUME



Communiqué de presse  
Métropole Rouen Normandie

Mercredi 22 mars 2023

## COP21 : cinq communes contractualisent leurs engagements pour le climat, la Métropole étend le dispositif

La Métropole Rouen Normandie a mis en place dès 2018 une démarche « COP21 Rouen Normandie », en partenariat avec l'ADEME et le WWF France, permettant de mobiliser tous les acteurs du territoire autour de la préservation du climat. Fin 2018, 70 communes et de nombreux acteurs locaux ont signé l'Accord de Rouen pour le Climat, adoptant alors plus de 1100 engagements COP21. Ces dernières années, la Métropole Rouen Normandie a travaillé à contractualiser ces objectifs avec les partenaires pour mettre en place des actions concrètes. Ainsi, cinq communes-test ont été identifiées pour être signataires d'une convention COP21, coconstruite avec les parties prenantes : Bois-Guillaume, Malaunay, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-de-Manneville, Sotteville-lès-Rouen. Face aux premiers retours positifs, la Métropole Rouen Normandie appelle d'ores et déjà les communes volontaires à rejoindre le dispositif.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé, de la sécurité sanitaire et industrielle, Guillaume Coutey, Ambassadeur de la COP21 Rouen Normandie, Maire de Malaunay, Théo Perez, Maire de Bois Guillaume, Luce Pane, Maire de Sotteville-lès-Rouen, Nicolas Amice, Maire de Saint-Pierre-de-Manneville et Karine Bendjebara-Blais, Maire de Saint-Aubin-lès-Elbeuf :  
*« Nous devons agir collectivement pour le climat, c'est pourquoi nous sommes ravis d'avoir pu construire ensemble ces conventions engageantes pour les communes du territoire et pour la Métropole Rouen Normandie. Le travail mené dans le cadre de la COP21 locale se poursuit et se renforce. Il faut désormais aller plus loin encore, convaincre davantage de collectivités de s'associer à cette démarche. Il y a urgence et toutes les parties prenantes doivent être embarquées ! »*

Un travail de concertation a ainsi été mené avec ces 5 communes de la fin d'année 2021 jusqu'en début d'année 2022 afin d'élaborer des projets de conventions COP21. Ces conventions, d'une durée de 4 ans, rassemblent divers contenus dont les principaux éléments sont :

- Bilan des politiques métropolitaines : programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et nouvelles orientations depuis son approbation en novembre 2019 (Métropole zéro pollution plastique, atteinte de la neutralité carbone entre 2040 et 2050, adaptation au changement climatique, etc.)





BOIS  
GUILLAUME



## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

- Bilan des accompagnements métropolitains
- Objectifs de la convention (outil de suivi, d'évaluation, de partage et de planification)
- Bilan des engagements de la commune pris en 2018 lors de la « COP21 Rouen Normandie »
- Nouveaux engagements pour le territoire en partenariat Ville / Métropole
- Indicateurs de suivi
- Planification dans le temps de chaque action

### Vers une extension du dispositif

Face au succès des premiers retours de l'application des conventions COP21 dans les 5 communes test, les élus ont proposé d'étendre ces conventions aux communes du territoire qui se porteraient volontaires. Ainsi, il a été décidé en janvier 2023 que la Métropole proposera de conventionner les communes au profil suivant :

1. engagées dans des conventions PACTE (plan d'accompagnement des changements de la transition écologique), c'est-à-dire qui mènent des actions de sensibilisation du grand public en partenariat avec la Métropole
2. et qui n'ont aujourd'hui pas de démarche dans la dynamique nationale Climat-Air-Energie, ces communes bénéficiant déjà d'un fort accompagnement dans le cadre du réseau animé par la Métropole.

Afin d'entamer ce travail, ces 17 communes seront prochainement invitées à un atelier participatif afin d'étendre les conventions dans leur territoire, sur la base du volontariat. Cet atelier sera animé par l'ambassadeur de la COP21 locale, par les élus métropolitains et par les 5 communes ayant participé à l'expérimentation. L'idée étant de faire profiter de leurs témoignages en tant que commune ayant expérimenté l'outil.

#### Contact presse

Justine HUNAULT-DEQUATREMARE

Attachée de presse

[justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr)

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61

